

Déclaration sur l'honneur relative aux impôts divers des trois précédentes années

Après avoir parfaitement pris connaissance des dispositions de l'article 6 de la loi organique n° 2018-009 du 11 mai 2018 relative à l'élection du Président de la République,

Je déclare solennellement sur l'honneur que je me suis acquitté(e) de tous les impôts et taxes exigibles de toute nature des trois années précédentes et dont la perception ne relève pas de la compétence du Service qui m'a délivré le certificat fiscal joint à ma déclaration de candidature.

Déclaration faite en double exemplaire à le

Signature légalisée) (1)

(1) Par le Préfet ou le Préfet de police ou le Chef de District ou l'un de ses Adjoints selon le cas.